

Chemins de randonnée

Alexandre Mayras, chargé de mission à la Communauté de Communes parcourt les quinze communes du territoire pour la réalisation du schéma des chemins de randonnée.

Pour autoriser le passage des randonneurs sur les parcelles privées, Alexandre doit mettre en place des conventions entre le propriétaire, la Communauté de Communes (qui est le porteur du projet) et le Conseil Général qui finance en partie l'opération. Cette convention permet de clarifier les responsabilités respectives de chacun, et surtout, de décharger le propriétaire de toute responsabilité liée à l'utilisation de ce chemin par le public randonneur.



Pour ce travail très assidu que réalise Alexandre Mayras, nous vous remercions de lui réserver un bon accueil pour les démarches qu'il entreprend.

Hommage à Charles Isaac Tourre

À l'occasion du congrès des Maires de France, un hommage tout particulier a été rendu par le député Jean-Claude FLORY à Charles Isaac-Tourre et son épouse à l'assemblée nationale à Paris, pour sa fidélité à ses fonctions de maire durant plus de cinquante ans.

Une partie du Conseil Municipal de la commune de Labeaume a effectué le déplacement à l'occasion de cet hommage où le député lui a remis une médaille, en présence des élus locaux du territoire de l'Ardèche Méridionale. Les élus de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche ont participé à la réception en son honneur.



Effectivement, depuis cinquante cinq ans, Charles Isaac-Tourre est maire de la commune de Labeaume et a consacré une grande partie de sa vie pour conduire à bien la tâche qui lui a été confiée.

Charles Isaac-Tourre ne renouvellera pas le suffrage de ses concitoyens en mars 2008 et prendra une retraite bien méritée après toutes ces années passées au service des habitants de sa commune.

Nous lui souhaitons tous une bonne fin de mandat et un repos bien mérité !!!

Beau succès du rallye de la communauté de communes

Le premier rallye, en octobre 2003, ayant laissé de très bons souvenirs, une nouvelle édition était proposée le 30 septembre 2007 aux élus, personnels et invités de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche. L'objectif était de favoriser les échanges, les rencontres, dans un cadre différent et convivial, de mieux connaître et ressentir le territoire.

Ce sont dix-sept équipes, soit soixante deux participants qui ont pu de Bessas à Sampzon en passant par Chauzon, découvrir toutes les communes, en répondant à des questions touchant à leurs particularités très diverses.

À savoir :

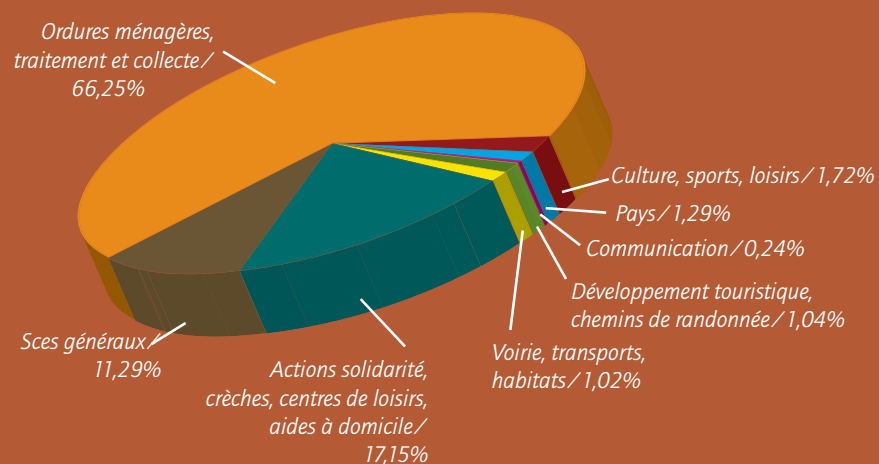
La table d'orientation de Sampzon, la première machine à vendanger de St Maurice d'Ardèche, la place Victor Hugo de St Alban Auriolles, les vitraux de Balazuc, Le cadran solaire de Salavas, les vers à soie de Lagorce, le drapeau occitan de Bessas, les communes n'ayant plus d'école, les tests de l'odorat à Vinimage et bien d'autres encore. Cette balade à travers les quinze communes a permis de découvrir des lieux parfois méconnus, mais aussi d'apprendre beaucoup sur l'histoire, le patrimoine, la flore et la vie quotidienne.



Au classement : 1^{ère} l'équipe de Vallon-Pont-d'Arc conduite par le maire, Pierre Peschier ; 2^{ème} l'équipe de Bessas conduite par la maire-adjointe Sylvie Cheyreyzy ; 3^{ème} une autre équipe de Bessas conduite par Vincent Thoulouze. Une belle et agréable journée qui laissera à tous l'image d'un moment fort, qui a permis de tisser et de renforcer encore plus des liens communautaires.

BUDGET**Qu'est-ce que la Communauté de Communes a pris en charge en 2007 ?**

Ce graphique reflète la répartition des dépenses engagées l'année dernière par la Communauté pour assumer les missions que les 15 communes lui ont confiées, et dont le total s'élève à un peu plus de 1.887.000 euros. Ce sont les services des ordures ménagères et ceux liés à l'enfance et la petite enfance qui prédominent nettement.

**La Lettre****Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche**

Terre des Hommes, de la Pierre et de l'Eau

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDÈCHE****À LA UNE !**

• La consultation pour la création d'un site Internet vient d'être lancée. Le site devrait voir le jour pour le 1^{er} mai 2008.

• La réalisation d'un guide en faveur des familles et des professionnels de l'enfance est en cours de création par le service enfance et jeunesse de la communauté de communes. Ce guide permettra d'informer les familles des différents moyens de garde et de fournir différents renseignements sur l'enfance et la jeunesse sur le territoire.

• SPANC : Véolia s'est vu confier la tâche de la vérification des assainissements non collectifs d'une partie du territoire, par délégation de service de la Communauté de Communes.

Après la commune de Lagorce, les habitants de la commune de Vallon Pont d'Arc auront la visite de l'agent chargé des contrôles à compter du mois de janvier. Nous vous demandons donc de faire un bon accueil à cet agent chargé du contrôle des assainissements non collectifs.

Journal d'informations de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

siège social : Mairie de Vallon-Pont-d'Arc

Directeur de la publication : Daniel SERRE.

N° ISSN : en cours

Mise en pages : Grege - Impression : Imprimerie Fombon

Adresse :

Quartier Ratière - BP 46

07150 Vallon-Pont-d'Arc

Tél. 04 75 37 61 13 - Fax 04 75 38 46 81

e-mail :

communesgorgesardeche@wanadoo.fr

ÉDITO

En ce début d'année 2008, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux par l'intermédiaire de la 4^{ème} « lettre » de la Communauté de Communes.

Au cours de ces 2 années d'existence, le rôle de la Communauté de Communes s'est accru, et une nouvelle modification des statuts viendra conforter dans les prochaines semaines les actions qui sont entreprises en faveur de l'ensemble des habitants et du territoire.

Outre les missions initiales comme la collecte et le traitement des déchets ménagers, la politique à l'enfance et la petite enfance, la Communauté en 2007 a apporté des soutiens financiers aux associations d'aide à domicile et aux événements d'intérêt communautaires, a pris la gestion de services locaux de transports, a mis en place le service public d'assainissement non collectif. La Communauté a emménagé dans de nouveaux locaux adaptés et deux personnes sont venues renforcer l'équipe administrative en place.

Pour 2008, d'autres actions sont en cours, comme la réalisation d'un réseau de chemins de randonnée, des études préalables à une opération programmée d'amélioration de l'habitat et un programme local de l'habitat, la faisabilité de la voie verte reliant Vogüé à Grospierrres, l'amélioration du boulo-drome couvert situé à Chauzon, la création d'un site internet, et en réflexion, l'aménagement d'un cinéma communautaire.

2008 sera placée sous le signe de l'environnement et du développement durable. Aussi, la Communauté s'associe aux syndicats de traitement des déchets, le SICTOBA et le SIDOMSA, pour rappeler les consignes essentielles du tri des ordures.

Si 2008 s'annonce riche en activités, c'est aussi l'année du renouvellement des équipes municipales et des élus communautaires, et à cette occasion, nous avons voulu mettre à l'honneur Charles ISAAC-TOURRE qui a, pendant plus de 50 ans, œuvré par ses fonctions de Maire au service des habitants de Labeaume.

Je tiens aussi à remercier les élus des 15 communes qui ont, dans un esprit de solidarité, apporté leur pierre à la construction progressive de notre action communautaire.

J'exprime le vœu, au nom de tous les conseillers de la Communauté de Communes, que cette nouvelle année soit, pour vous et ceux que vous aimez, heureuse, fraternelle et solidaire.

Très bonne année à tous !

Bonne et heureuse année !

Daniel SERRE
Président



Nouvelle signalisation des locaux à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche :

des panneaux représentatifs avec le Logo de la Communauté ont été mis en place sur la porte d'entrée ainsi que sur un des piliers du portail.

Je dépose dans la colonne Bleue

RECYCLAGE

Rappel des consignes de tri



ACTUELLEMENT UN FRANÇAIS REMPLIT UNE POUBELLE DE LA HAUTEUR D'UN IMMEUBLE DE TROIS ÉTAGES PAR AN. C'est autant d'espace et de matières premières gaspillés. Pour que jeter ne soit plus synonyme de dégradation de notre qualité de vie, participons à la collecte sélective ! Les petits gestes du quotidien font la qualité de notre environnement et vous trouverez ci-dessous les consignes qu'il est bon de rappeler afin de mémoriser au mieux le tri de nos déchets et surtout la nature des déchets recyclables.



DANS LA COLONNE BLEUE, je dépose **JOURNAUX - REVUES ET MAGAZINES**

sauf
les emballages souillés et papiers gras, les enveloppes, les mouchoirs, les essuie-tout, les couches-culottes, les nappes en papier, les papiers peints et les films plastiques entourant les revues
QUI SONT À DÉPOSER DANS LA POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES.

Je dépose dans le bac Jaune



DANS LE BAC JAUNE, je dépose **BOUTEILLES PLASTIQUES ALIMENTAIRES, FLAONS PLASTIQUES DE PRODUITS ENTRETIEN ET HYGIÈNE, BIDONS, CONSERVES ET BOITES BOISSONS EN MÉTAL, CARTONS, CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES**

sauf
les suremballages en plastique, sacs et films en plastique, pots de yaourt, fromage blanc, crème, faisselle, beurre... barquettes en polystyrène, boîtes et barquettes plastique
QUI SONT À DÉPOSER DANS LA POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES.

Je dépose dans la colonne Verte



DANS LA COLONNE VERTE, je dépose **BOUTEILLES POTS ET BOCAUX EN VERRE**

sauf
les couvercles, capsules et bouchons
À DÉPOSER DANS LA POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES.

Les ampoules à économie d'énergie, néons, vitres, miroirs, vaisselle, pichets et assiettes..., porcelaine, faïences **SONT À AMENER À LA DÉCHETTERIE.**

POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES

je dépose **tout ce qui n'est pas recyclable et le reste :** déchets ménagers, pots de yaourt, de crème fraîche, de fromage frais, barquette, barquette polystyrène, film et sac plastique, couche culotte, papier sali, blister, ampoule standard, débris de vaisselle : assiette, porcelaine, terre cuite... (en petite quantité),
SI VOUS AVEZ UN DOUTE, N'HÉSITÉS PAS ! JETEZ DANS VOTRE POUBELLE HABITUELLE.

(les piles usagées sont récupérées dans les DÉCHETTERIES)



Pour aller plus loin dans la réduction de vos déchets, adoptez la pratique du compostage à domicile.

Pour toute question sur la collecte et le tri

04 75 39 06 99

DÉCHETTERIE DE VALLON : OUVERT du lundi au samedi de 8H30 à 12H30

DÉCHETTERIE DE RUOMS : OUVERT du lundi au samedi de 9H00 à 12H30

ENFANCE & JEUNESSE



Spectacle de Noël présenté par l'association « Livres en scènes »

Fête familiale au multi accueil Les Galopins De Vallon Pont D'Arc

84 familles dont les enfants ont été inscrits à la crèche en 2007 se sont retrouvées pour une fête de Noël organisée de main de maître par Bernadette Peyronel, directrice de la structure et l'ensemble du personnel. Après avoir assisté à un

magnifique spectacle de l'association Livres en scènes, parents, enfants, élus de la mairie et personnel ont reçu la visite du Père Noël venu leur apporter un bon goûter !

En cette fin d'année, 90 enfants fréquentent plus ou moins régulièrement la structure ; l'agrément est toujours de 40 places.



Les petits galopins à la rencontre du Père Noël.

Fête de Noël dans l'intimité à la crèche des Péquelous De Ruoms



Les enfants de la crèche « Les Péquelous » attentifs devant le spectacle

Maryse Serret et son équipe étaient heureuses de pouvoir proposer aux bambins de la crèche un spectacle de Noël offert par l'association Les Péquelous. De nombreux enfants étaient présents et attentifs à ce spectacle de comptines mimées présentées par l'association « Livres en scène ». L'effectif était également au complet le 18 décembre pour déguster le goûter de Noël suivi de la découverte des nouveaux jeux que le Père Noël avait déposé à la crèche.

En cette fin d'année, 80 enfants fréquentent plus ou moins régulièrement la crèche ; l'agrément reste toujours de 30 places.



Goûter de Noël pour les p'tits Péquelous

Une fin d'année sur les chapeaux de roues pour les enfants de l'association Jeunesse Animations Loisirs



L'équipe vallonnaise au téléthon de Ruoms

Début décembre, les enfants des ateliers danse du centre de loisirs ont pu présenter un morceau de leur spectacle en préparation. Ainsi, une quarantaine d'enfants s'est produit à St Alban-Auriolles et Ruoms. Le 12 décembre, une trentaine d'enfants ont participé au jeu de piste des chevaliers leur permettant de découvrir un des villages du territoire. Ce trimestre, c'est St Alban-Auriolles qui avaient été choisi pour son dolmen et son château, les deux prochains trimestres, les enfants se rendront respectivement à Rochecolombe puis à Salavas pour découvrir ces villages à travers de nouvelles aventures.

Enfin, le 19 décembre, les enfants du mercredi avaient préparé le repas pour leurs animateurs, les élus et l'équipe du Viel Audon qui les accueille tout au long de l'année pour des animations. Ainsi, 58 personnes se sont retrouvées pour manger et nos petits cuisiniers en herbe se sont si bien débrouillés que c'est promis l'an prochain, ils se remettront au fourneau. Au cours de cette journée, les enfants ont aussi pu découvrir le site du Viel Audon au travers d'un grand jeu organisé par les animatrices.



Les enfants du centre de loisirs au Téléthon de St Alban-Auriolles



Pause goûter au dolmen de St Alban-Auriolles

ENFANCE & JEUNESSE